

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL, TENUE LE MARDI 18 FÉVRIER 2020, AU 5801, BOULEVARD CAVENDISH, À CÔTE SAINT-LUC, À 18 H 55**

---

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Le maire Mitchell Brownstein, B. Comm., B.D.C., L.L.B.  
Le conseiller Sidney Benizri  
La conseillère Dida Berku, B.D.C.  
Le conseiller Mike Cohen, B.A  
Le conseiller Steven Erdelyi, B.Sc., B.Ed.  
Le conseiller Mitch Kujavsky, B. Comm.  
Le conseiller David Tordjman, Ing.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS :

M<sup>e</sup> Jonathan Shecter, Co-directeur général, directeur des services juridiques et greffier agissant à titre de secrétaire de réunion

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Comme aucun résidant n'était présent, il n'y a pas eu de questions.

200243

**DEVELOPPEMENT URBAIN – AUTORISATION DE FAIRE UNE DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LE PROJET DE RÉFECTION ET DE REDEVELOPPEMENT DU PARC EDWARD J. KIRWAN INCLUANT LE TERRAIN DE JEUX ALLAN J. LEVINE DANS LA VILLE DE COTE SAINT-LUC**

---

ATTENDU QUE la Ville de Côte Saint-Luc (« Ville ») désire effectuer un projet de réfection et de redéveloppement du parc Edward J. Kirwan Park incluant le terrain de jeux Allan J. Levine pour inclure divers installations et équipements sportifs et récréatives accessibles à tous;

ATTENDU QUE des fonds sont disponibles en vertu du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS-EBI)* du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

Il fut

PROPOSE PAR LE CONSEILLER MITCH KUJAVSKY  
APPUYE PAR LE CONSEILLER MIKE COHEN

ET RESOLU:

« QUE le conseil municipal de la Ville de Côte Saint-Luc ("le Conseil") autorise, par la présente, le Département du développement urbain et la Directrice générale de faire une demande de soutien financier en vertu du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS-EBI)* du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

QUE la Ville s'engage à payer sa part des coûts d'immobilisation et d'exploitation associés à la réfection, le redéveloppement et l'entretien du parc Edward J. Kirwan Park incluant le terrain de jeux Allan J. Levine dans la Ville;

QUE la Ville s'engage à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre du *ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur* confirmant la disponibilité des fonds;

QUE le Conseil désigne, par la présente, Tanya Abramovitch, Directrice générale de la Ville, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet susmentionné. »  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

200244

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2554 À ÊTRE INTITULÉ : « RÈGLEMENT 2554 INSTITUANT UN PROGRAMME DE REMBOURSEMENT POUR LES FILTRES À EAU »**

---

Le conseiller Steven Erdelyi a donné avis de motion que le règlement 2554 à être intitulé : «Règlement 2554 instituant un programme de remboursement pour les filtres à eau » sera présenté à une réunion subséquente pour adoption.

Le conseiller Steven Erdelyi a mentionné l'objet et la portée du règlement 2554 à être intitulé : «Règlement 2554 instituant un programme de remboursement pour les filtres à eau ».

200245

**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2554 À ÊTRE INTITULÉ : « RÈGLEMENT 2554 INSTITUANT UN PROGRAMME DE REMBOURSEMENT POUR LES FILTRES À EAU »**

---

Le conseiller Steven Erdelyi a déposé le projet de règlement 2554 à être intitulé : «Règlement 2554 instituant un programme de remboursement pour les filtres à eau ».

200246

**APPROBATION DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

---

Il fut

PROPOSÉ PAR LA LE CONSEILLER MIKE COHEN  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DAVID TORDJMAN

ET RÉSOLU :

« QUE le conseil autorise le maire à ajourner la séance. »  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**À 18 H 58, LE MAIRE MITCHELL BROWNSTEIN A DÉCLARÉ LA SÉANCE  
AJOURNÉE.**

---

MITCHELL BROWNSTEIN  
MAIRE

---

JONATHAN SHECTER  
GREFFIER